

L'Anarcho-syndicaliste

N°214 - Le numéro: 2 €

Décembre 2019

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... ». Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE» 19, rue de l'Étang-Bernard 44400 REZÉ

Abonnement pour 20 n°s: 40 euros; Abonnement de soutien: 50 euros
Verser à: Association des Groupes Fernand PELLOUTIER
N° CCP 9998 28D Nantes - 19, rue de l'Étang-Bernard - 44400 REZÉ

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste
Dépôt légal: Bibliothèque nationale de France

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT
Directeur de publication: Marc HÉBERT.

<http://www.uas-pelloutier.fr> uas.pelloutier@laposte.net

AMPLIFIER ET DURCIR LE MOUVEMENT !

L'appel à la grève et aux manifestations lancé par les organisations syndicales pour le 5 décembre avec reconduction jusqu'au retrait de la loi sur les retraites, et de toutes les lois de régression sociale... a été un succès qui a, semble-t-il, surpris tous les commentateurs politiques, sociaux et les exécutifs des confédérations syndicales.

La mobilisation des salariés, des précaires, retraités, auto-entrepreneurs... ne nous a pas surpris. Leur colère est grande et ils veulent en découdre avec la classe dirigeante qui, depuis des années, détruit leurs droits, et la protection sociale mise en place par le C.N.R. (*Conseil National de la Résistance*) conformément à son programme du 15 mars 1944.

Ce programme voulu dès 1943 par les Résistants et élaboré dans une France en ruine, sous les bombes, démontre que rien n'est inéluctable et que la volonté politique peut l'emporter sur l'Économie.

Aujourd'hui, le gouvernement prétend que la France ne peut se permettre la protection sociale issue du CNR, que le poids des retraites ne peut dépasser 14% du P.I.B. et que, comme le nombre des retraités va s'accroître, il n'y a pas d'autre alternative que de diminuer le montant des retraites et de retarder l'âge de départ.

Les politiques s'inclinent devant les économistes ultra-libéraux et donnent le pouvoir au Capital.

Jusqu'à ce jour, l'attitude des directions des organisations syndicales a été largement collaborationniste mais, aujourd'hui, c'est la colère de leur base qui leur impose de durcir le ton.

Visiblement, la révolte des *Gilets-jaunes* a inspiré les bases syndicales en leur démontrant que l'action pouvait être payante lorsqu'elle était déterminée.

De très nombreux militants syndicalistes évoquent d'ailleurs le courage des *Gilets-jaunes* et manifestent leur adhésion à leur forme d'action.

C'est ainsi que les bases de l'UNSA à la RATP et de la CFDT à la SNCF ont imposé à leurs exécutifs leur volonté d'entrer dans le conflit.

Le 1^{er} ministre PHILIPPE annonce aujourd'hui qu'il accélère la mise en place de la réforme des retraites et qu'il met en place un âge de départ pivot à 64 ans.

Il déclare: «*En même temps que cette réforme, nous mettons en place de nouvelles avancées sociales... c'est dire l'ampleur du changement mais nous les conduirons de façon progressive... je suis totalement déterminé à mener cette réforme car je la crois juste*».

C'est de la provocation!

Ce gouvernement mène une politique anti-sociale d'une rare violence et une politique de répression proche de celle d'un état de guerre: utilisation d'armes militaires à tir tendu avec intention de blesser gravement les manifestants y compris les jeunes ados.

É. PHILIPPE fait acte de foi: il croit que sa réforme est juste. Sa croyance l'exonère de toute réflexion sur les conséquences dramatiques de celle-ci pour la majeure partie de la population. Son «*autisme*» nous contraint à durcir le mouvement!

Marc HÉBERT, 11 décembre 2019.

LES ERREMENTS D'UNE CENTRALE SYNDICALE...

L'AFOC, l'Association Force Ouvrière des consommateurs...

Premier mandat à l'AFOC de mon département, donc je vais à l'AG (nationale!) en juin de cette année.

Comme dans toute association, c'est à cette *Assemblée générale* que le *Conseil d'administration* est élu, après la présentation des bilans d'actions et de trésorerie. Je n'aborde que la troisième partie de l'Assemblée générale, celle de la désignation du nouveau Conseil.

Il est expliqué à l'Assemblée des ~~militants~~ FO des adhérents de cette Association, que faute de candidatures les élections seraient reportées, puis comme certains membres présents déclarent les avoir transmises au Bureau, le décompte est refait, elles sont retrouvées, enfin pas toutes. Il nous est expliqué que certaines candidatures seraient retenues bien qu'elles fussent déposées après la date limite. Des candidats de haute valeur sûrement...

Une partie de la salle demande une Commission de vérification des mandats déposés: où, comment et quand? Elle doit donner ses observations dans les semaines à venir, avant les vacances d'été.

Octobre, seconde assemblée générale de l'AFOC pour procéder à la votation.

Levés très tôt - nous sommes tous des provinciaux - la procédure de vote, qui nous est proposée, est des plus sommaire: lecture d'une liste de candidats, et hop! bras levés, c'est clos, circulez, retour TGV.

Enfin c'est ce que «l'état-major» a tenté d'imposer à ~~des militants syndicalistes~~ aux adhérents de l'AFOC. Nous demandons le compte-rendu de la Commission, rien!, un bout de papier griffonné à la sauvette. Certains, encore une fois, s'étonnent que pour la seconde fois leurs candidatures soient égarées. Cela devient grotesque. Sept représentants d'AFOC départementales refusent ce procédé de votation; n'étant pas majoritaires, les élections sont effectuées. Ils votent tout de même contre la liste proposée.

N'importe quel familial du fonctionnement des associations constate le délitement d'une association lors de l'emploi de telles manigances.

Nos lecteurs sont peut-être légèrement étonnés que dans notre (excellent) journal, nous abordions ce sujet-là. N'oublions pas les liens étroits qui lient la *Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière* et cette association de consommateurs agréée, financée par les cotisations des adhérents et surtout les subventions versées par la DGCCRF, *Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes*. Chaque adhérent à FO est de fait adhérent à l'AFOC, sauf s'il le dénonce expressément.

«L'AFOC est le ricochet de FO!» comme le déclare le Secrétaire général confédéral, présent à ces deux AG et membre du Conseil, tout comme le trésorier de la Confédération, tous deux à titre honorifique.

Et c'est là que commence notre inquiétude. FO victime par ricochet de l'AFOC?

N'oublions pas qu'un sénateur, il y a quelques années, a dénoncé les dangers d'une telle association entre une organisation syndicale et une association subventionnée par l'État. Non, ce sénateur ne s'est pas levé pour défendre les intérêts des travailleurs au travers des risques encourus dans leur consommation de biens au quotidien. Cette situation peut être un levier pour pourrir l'avenir de notre syndicat.

Beaugency...

Le 16 novembre, rencontre à Beaugency avec Pascal Pavageau, ancien Secrétaire général de Force-Ouvrière, élu en avril 2018, démissionné en octobre de la même année. Dans ses propos, je ne retiens que la partie concernant les raisons de sa démission. Il déclare que lorsqu'il a pris connaissance des finances de notre Confédération, il a demandé immédiatement que soit effectué un audit par un organisme externe. Ce que le Bureau confédéral lui aurait refusé. Il dénonce un groupe d'individus plus attachés à leurs prérogatives et à leur appartenance politique, qu'au bon fonctionnement de FO. Il parle de comportements mafieux.

Nous sommes conscients que la CGT-FO ne vit pas que des cotisations des adhérents, mais surtout des financements issus du paritarisme.

(suite en page 4)

SOMMAIRE:

- p.1: ● Éditorial ... Marc HÉBERT
- p.2-4: ● Errements d'une centrale syndicale: l'AFOC...
... par Christine.
- p.3-4: ● Grève générale? Lancement, moyens, manif... c'est parti!...
... Yvon BOURHIS
- p.5: ● Réforme du BAC ou dé-«BAC»-cle...
... Bernard DENAMIEL
- p.6-7: ● Nouvelles offensives des Églises contre l'École et la République...
... Laurence STRIBY
- p.7: ● Moins de médecins = moins de retraités...
... ANTIDOTUS
- L'Europe, l'Europe, l'Europe...
... vue par le père SEPTEUR
- p.8-9: ● Chronique de la cambrousse et des bords de mer...
... Georges RIVALIN
- p.10: ● Les nuits blanches et idées noires...
... du père CUTEUR

GRÈVE GÉNÉRALE? LANCEMENT, MOYENS, MANIF'... C'EST PARTI ! (7,5 km en direct de Saint-Brieuc, 5 déc. 2019)

Il était une fois une retraite par répartition et 42 régimes. La *France-d'en-haut* avait décidé d'en finir une bonne fois pour toute avec le dernier bastion des conquêtes sociales issues du programme du *Conseil national de la Résistance (CNR)*, autrement nommé «*les jours heureux*».

Il était une fois, après s'être laissées endormir par le très sonnante et trébuchant chant des sirènes de la *Confédération syndicale européenne (CSE)*, après avoir accompagné la confiscation de la protection sociale par l'État pour mieux la confier aux intérêts privés, il était donc une fois nos confédérations syndicales se revendiquant (quoique?!) de la lutte des classes (et de la pauvre *Charte d'Amiens!*), qui s'étaient retrouvées confrontées à un énorme dilemme: disparaître «*corps et âme*» dans la tourmente de la démocratie participative, ou bien réagir et redevenir, l'espace d'une lueur d'espoir, les organisations de lutte de classe qu'elles n'auraient jamais du cesser d'être. Faut dire que le ras-le-bol de la *France-d'en-bas*, dont font partie, quand même, la majeure partie des syndiqués de ce pays, a tellement gagné du terrain, depuis un an, que toute nouvelle absence de résistance contre le «*hold-up*» des caisses de retraite (projeté par le gouvernement) aurait été ressenti comme la trahison de trop – je vous laisse imaginer la suite!

Heureusement, le choix de se battre a été décidé. Ce n'est certes pas gagné, mais la bataille menée en ce moment est fondamentale!

La lutte qui a commencé sur le terrain, menée par les ouvriers et salariés de base, militants ou pas, syndiqués ou pas, mais aidés en cela par les structures syndicales de terrain, est néanmoins en proie à des hésitations, des questionnements, des réactions épidermiques. Quoi de plus normal: même si le son de cloche a changé dans les derniers jours, la télé, les médias ne disent que ce que les grands groupes qui en sont propriétaires, leur disent de dire!

Les questions sont aussi posées par des camarades n'ayant, pour la plupart, jamais connu de grève générale nationale interprofessionnelle «*public-privé*» jusque là. Et au regard des comportements-réflexe d'organisations syndicales en concurrence sur le terrain, le véritable combat à mener dans les entreprises, les ateliers, les usines et les bureaux, est expliqué tant bien que mal, plus lentement qu'il ne faudrait à celles et ceux qui n'ont jamais fait autre chose que de faire confiance, se reposer sur la détermination et l'action de leurs délégués élus! Lesquels, souvent, n'en savent guère plus!

Alors, les questions posées peuvent se résumer par

un «*qu'est-ce qu'on fait, maintenant?*». Un constat plutôt qu'une question. Et pour cause: sans que cela soit dit clairement, les organisations syndicales viennent de rattacher leur propre avenir au potentiel de révolte du peuple d'en-bas, qu'il soit salarié, chômeur, précaire, intérimaire, auto-entrepreneur, bref au peuple des travailleurs défini, depuis fort longtemps, dans les statuts de la CGT-FO, comme ceux qui n'exploitent aucun autre travailleur qu'eux-mêmes... Et, dans le peuple d'en-bas, ils ne sont plus si nombreux ceux qui peuvent dire ce que c'est qu'une grève générale.

En effet, que ce soit les grèves «*saute-mouton*» en 2016 contre les lois El Khomri (1 & 2), en 2010 contre l'extension de la réforme des retraites, en 2009 contre le train de réformes décidées par Sarkozy et son gouvernement, en 2006 contre le CPE, ce ne sont essentiellement que des «*mouvements sociaux*» mobilisant le secteur public, qu'ils ont connus. C'était pour limiter la casse, donc pas de grosses pertes de salaire, mais... là, c'est de la mort du système dont il s'agit, et c'est de partir à la grève pendant de nombreux jours qui est demandé. Alors?

Grands moments où tout le monde est faible et fort à la fois, avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête...

Alors, il faut se souvenir de 2008-2009, en Guyane et aux Antilles, loin de la métropole, d'accord, moins habitués au confort? Plus durs au malheur? c'est pas pareil! Ah oui, c'est vrai, ils sont juste plus pauvres là-bas!

N'empêche qu'ils se sont battus pour les mêmes motifs que les *Gilets-jaunes*, contre l'augmentation éhontée des produits de première nécessité et pour l'augmentation des salaires.

Toutes et tous, ils ont mené la grève dure, générale interprofessionnelle... jusqu'à la victoire (faut-il le rappeler), le gouvernement lâchant sur l'ensemble de leurs revendications!

En fin de manif', ici et là, les esprits s'échauffent, on entend un peu de tout, avec des confusions, liées à l'habitude prise d'actions spectaculaires, qu'il faut rapidement contester, réfuter, même si on se fait rembarquer:

«*Les décisions de la veille ne sont pas respectées, il avait été décidé qu'on appellerait les manifestants à voter pour (ou contre) la poursuite du mouvement, c'est pas fait; maintenant, vous nous renvoyez dans les boîtes pour convoquer des AG, avec les non-syndiqués, pour voter la poursuite; mais c'est n'importe quoi, c'est pas comme ça qu'il faut faire, ils vont tous vouloir reprendre le boulot, on se fout de nous.*

C'est à l'UD d'appeler, d'être plus claire dans ses

(suite en page 4)

LES ERREMENTS D'UNE CENTRALE SYNDICALE...*(suite de la page 2)***Le Congrès de la FNAS-FO...**

Nous savions que depuis plus d'une année, le Secrétaire général de la *Fédération nationale de l'Action sociale* était malmené par quelques membres du Bureau sous prétexte d'un mandat ouvert (non fermé), enfin d'un vote en CCN (*Comité confédéral national*) concernant la désignation du successeur de Pascal Pavageau.

Les congressistes ont assisté aux mêmes procédés qu'au Congrès confédéral de Lille. Une minorité de délégués portant le même discours, les mêmes expressions, en tentant d'occuper le temps de parole. Une attitude égale dans les trois résolutions: tentatives de déstabilisation des camarades rapporteurs ou des participants, absences sans raisons, certainement pour prouver que sans eux le Congrès allait s'écrouler.

Des membres d'un parti politique, le POI, tentent de faire main basse sur la FNAS au Congrès de Dunkerque, comme sur la CGT-FO au Congrès de Lille. Manœuvres grossières que les congressistes ont su déceler et déjouer par leurs votes, en écartant les mal-faisants, les politicards.

À leur congrès, les camarades du SNUDI-FO ne semblent pas avoir su se protéger de semblables manigances.

Tout cela pèse bien lourd sur les épaules des militants syndicaux de base qui doivent en découdre avec le patronat, le gouvernement au service de l'Union européenne et le capitalisme international.

Comment tuer une centrale syndicale?

Je pense aux deux issues de la *Charte d'Amiens*, la CGT (qui ne s'en revendique pas, et pour cause!) et la CGT-FO (où nombreux sont ceux pour qui cette référence n'est qu'une formalité!). La CFDT se comporte comme un parti politique au service du pouvoir - normal -, et les autres étouffent dans leurs hésitations ou corporatisme.

Tout est structuré pour éloigner le militant syndicaliste de la réalité du terrain et surtout de l'ensemble des travailleurs.

Le financement issu du paritarisme et ses obligations de présences dans des *Commissions* où les syndicalistes mandatés ne croisent plus que des patrons, des personnes qualifiées de la société civile (les P.Q.), et d'autres syndicalistes détachés du monde du travail. Ces sphères évoluent dans des cocons propres, bien pensant où fleurit une odeur d'élitisme.

En contrepartie de ces financements qui représentent entre 60 et 70% du fonctionnement des Unions départe-

mentales, des Fédérations nationales et des Confédérations, toutes doivent avoir une gestion comptable à l'égal des entreprises contre lesquelles elles devraient mener la lutte de classe.

Pour bien enfoncer le clou, les ordonnances Macron, (août 2017) réduisent le nombre d'élus et, de surcroît, le nombre d'heures de délégation des élus des CSE (*Comité social et économique*), avec l'obligation impérative de procéder aux élections professionnelles dans toutes les boîtes avant le 31 décembre 2019. Même punition dans le service public, réduction drastique des moyens et des heures de détachement. Les responsabilités administratives et comptables sont chronophages, et pour bien faire, les militants font, au lieu d'être. Ils font la gestion et ne sont plus dans le combat syndical.

Ce qui devait rester annexe est devenu primordial. Le fonctionnement d'entreprise induit le ruissellement d'injonctions. Le lien fraternel qui unit les travailleurs en lutte, est nécrosé.

Pour parfaire, les délégués syndicaux et les élus dans les boîtes sont malmenés et menacés ouvertement par les cheffailons à la solde du patronat.

Voilà le terrain est miné. Le capitalisme international peut ordonner aux gouvernements à sa solde la destruction de la Protection Sociale et de tous nos acquis.

Le syndicalisme est ébranlé dans ses fondements. Pour préserver la lutte de classe et faire face à la guerre sociale, nous devons garder l'essentiel et prôner le retour aux fondamentaux.

Christine, 10 déc.2019.

GRÈVE GÉNÉRALE? LANCEMENT, MOYENS, MANIF'...*(suite de la page 3)*

positions, là vous baissez les bras... si ça se passe comme ça, moi, après le mouvement, je rends ma carte. J'ai des non-syndiquées avec moi, quand elles voient ça, ça leur donne pas envie de rester, elles ne vont pas adhérer, ça, c'est sûr...».

S'ensuivent des tentatives «d'explication de texte» (faut trouver le ton!), à plusieurs (heureusement) sur ce qu'est une grève générale interpro, nationale, la grève dans les boîtes votée par le personnel, convaincre les non-syndiqués et non-grévistes, élire un *Comité de grève*, des représentants qui iront au *Comité de grève départemental* qu'il faut constituer aussi, mettre en place des piquets de grève, essayer d'empêcher ceux qui veulent bosser, communiquer ce qu'on décide à la presse, au *Comité départemental*, à l'UD, à la fédé, à la prochaine manif'...

La grève générale... un sacré boulot!

Yvon BOURHIS.

*Visions de l'École en «Macronie»***RÉFORME DU BAC OU DÉ-«BAC»-CLE?**

N'étant pas du corps enseignant mais retraité du service public santé, il me semble nécessaire de rappeler la définition entre autre de ce diplôme nommé *Baccalauréat* et de certains principes républicains. Car sa signification à la fois symbolique et philosophique fait partie de notre culture inscrite de façon significative à la fois dans notre cursus scolaire et dans celui de l'esprit de Jules Ferry pour une École laïque obligatoire gratuite ce qui n'est plus le cas à ce jour:

Le mot «*baccalauréat*» vient du latin médiéval «*baccalareatus*, de *baccalarius*», soit «*bachelier*», allié à l'influence de «*laureare*» soit «*couronner de lauriers*». C'est peu dire de l'importance qui était donnée jusqu'à maintenant à ce diplôme qui marquait la fin du second cycle de l'enseignement du second degré permettant l'accès aux études supérieures. Sur la base de ces principes et valeurs nous ne pouvons aujourd'hui que revendiquer une réappropriation des «*effets structurants*» des diplômes reconnus nationalement, comme facteurs d'égalité des chances accordées à nos concitoyens quelle que soit leur classe sociale, religion, «*race*», ethnie, etc... C'est-à-dire sans discrimination tout au moins sur le principe !!!

Aujourd'hui celui que l'on dénomme «*JUPITER*» propose une réforme du BAC sous couvert d'économie à réaliser avec l'aide du MEDEF qui propose «*60 idées pour faire gagner la France*»; dommage qu'il ne dise pas de quelle France il s'agit. Alors que propose cette réforme, sans vouloir entrer dans les détails:

Plusieurs axes sont envisagés pour alléger le BAC, comme la suppression des séries S, L et ES, l'évaluation continue. Il est aussi envisagé une sorte de «*Bac par matière*», l'idée aussi de se spécialiser à partir de la seconde, etc... Rappelons aussi ici, toujours sous couvert de rentabilité, la suppression de bon nombre de lycées professionnels de proximité, vecteurs et liens sociaux d'apprentissage d'enseignement général et professionnel pour une catégorie d'étudiants ayant besoin d'allier concrètement les savoirs et le concret.

Ce qui représentait jusque-là une étape évaluant les connaissances générales avant de faire des études supérieures, se transforme désormais en une cotation de classe sociale et une atomisation des savoirs par matière. Et surtout de fait, par une sélection renforcée, l'évaluation seconde-terminale au Lycée Henri IV ne revêtra pas la même valeur que celle d'un Lycée «*populaire*» lambda. La Loi LRU des universités avait déjà été dans ce sens en accordant la liberté à chaque université de tarifier ses droits d'entrée, filtrant ainsi l'accès à certaines classes sociales selon le tarif lié à sa notoriété. Concurrence, rentabilité, productivité quand tu nous tiens.

Le démantèlement de ce qui s'appelle aujourd'hui l'*Éducation Nationale* est bel et bien commencé et, à ce régime discriminatoire, que restera-t-il du BAC généraliste, de sa légitimité, déjà écornée sur sa validité et son application

par les ordonnances «*MACRON*»? En effet, par exemple l'inclusion du BAC dans les conventions collectives est aujourd'hui soumise aux accords d'entreprises maintenant prioritaires.

Nous pourrions comme cela décliner le massacre des services publics Santé-Poste-EDF-Éducation Nationale etc... Le système capitaliste, dirigé par les actionnaires financiers mondiaux, alliés à la classe bourgeoise et ses «*valets*» politiques, depuis les crises économiques et financières sous couverts de dette publique (il existe aussi une dette privée plus importante), de sécurité, d'emploi, d'avenir du pays, est en train de justifier l'application d'une politique d'austérité qui n'a pour seul but que d'enrichir les déjà plus nantis par la mondialisation, la surexploitation et une application légalisée de lois liberticides qui ne font que renforcer «*l'exploitation de l'homme par l'homme*».

Dans ce pays considéré comme le sixième plus riche au monde, détenteur des Droits de l'homme et des valeurs républicaines de la Révolution française, comment peut-on admettre le hold-up sur les richesses du pays, la destruction de ses services publics, derniers remparts d'une certaine régulation sociale?

Cette réforme du BAC est bien la représentation de cette politique liberticide. En vivant, le savoir on est bien passé de l'enseignement à l'éducation qui n'est pas la vocation première d'un service public. Mais stratégiquement, éduquer les masses de manière différenciée entre riches et pauvres, va dans le sens de classer, d'isoler les masses populaires pour en faire de bons consommateurs.

Ne pensons surtout par nous-même, évitons d'élever notre niveau de conscience, d'avoir des connaissances généralistes, une vision globale du monde et de son fonctionnement.

Aussi le morcellement est un moyen de division pour régner et l'éducation un moyen de conditionner.

Sortons de l'idée de la nécessité de réformer pour réformer, à savoir pourquoi et pour qui, et pensons plutôt à adapter si nécessaire en évitant de glisser du compromis à la compromission. Car sur le champ des conquêtes sociales, philosophiques des plus pauvres, il est temps de ne plus se laisser sacrifier «*religieusement*» sur l'autel d'un capitalisme débridé qui s'engraisse sur les classes dites «*laborieuses*». Le tout privé n'est pas une fatalité. Sauvons nos institutions acquises du mouvement ouvrier (retraites par répartition, caisse de sécurité sociale, paritarisme, etc...) nos services publics républicains, seuls garants d'une certaine justice sociale, de liberté de penser et d'humanisme. On vous dira que cela coûte et qu'on n'a pas d'argent, ce qui est faux la seule vraie question concerne la répartition des richesses.

Bernard DENAMIEL,
le 11/11/2019.

NOUVELLE OFFENSIVE DES ÉGLISES CONTRE L'ÉCOLE ET LA RÉPUBLIQUE

Le 12 septembre de cette année 2019, le Recteur de l'Académie de Bourgogne-Franche-Comté, monsieur Jean-François Chanet, a envoyé un courrier aux chefs d'établissements des collèges et lycées publics de l'Académie ayant pour objet: «*Organisation de visites de sites religieux dans le cadre de l'enseignement laïque des faits religieux*».

Notons bien qu'il ne s'agit pas de visites de sites religieux dans un cadre historique ou architectural, ce qui aurait pu être défendable, mais dans celui d'un «*enseignement laïque des faits religieux*», un oxymore manifeste.

- L'histoire des religions ayant toujours fait partie des programmes d'Histoire enseignés à l'École publique laïque, le remplacer par les termes «*faits religieux*» est-il toujours laïque?

- Accompagner les enseignants et les équipes éducatives dans l'enseignement des faits religieux, peut-il être un objectif relevant des «*Valeurs de la République*», comme l'écrit le Recteur?

La suite du courrier du Recteur prouve clairement que non, à plusieurs reprises:

- «*les visites commentées des sites religieux se feront en collaboration avec les représentants des cultes catholique, juif, musulman et protestant*»;

- «*les journées s'achèveront par un temps d'échange entre les élèves, leurs professeurs et les représentants des cultes*».

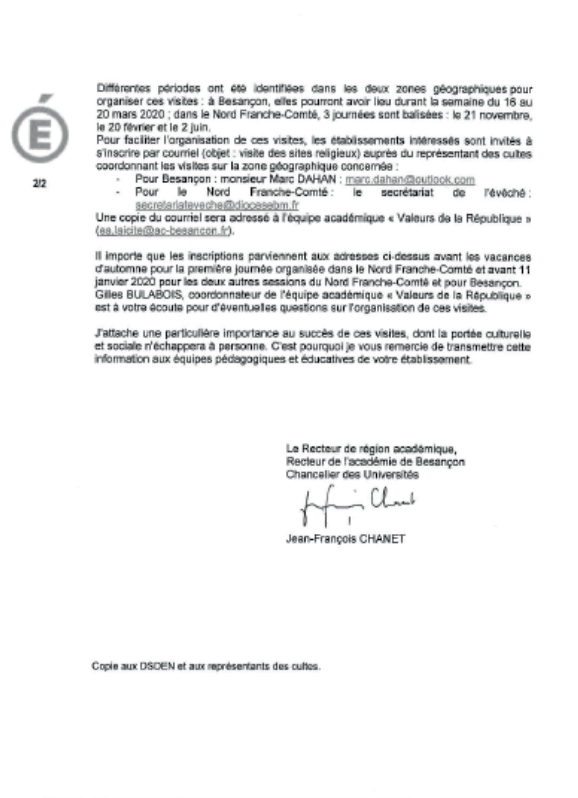
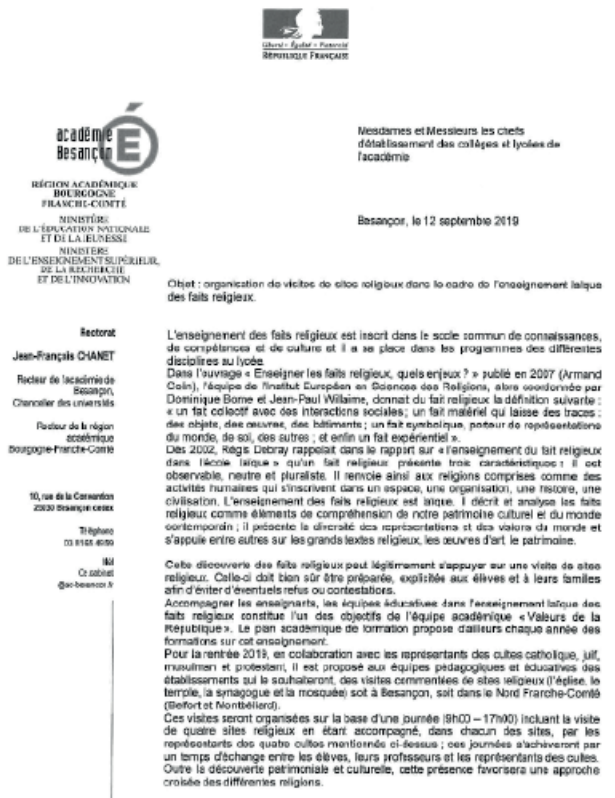
Et pour couronner le tout, il précise que les établissements intéressés devront par courriel: «*s'inscrire auprès du représentant des cultes coordonnant les visites*», c'est-à-dire notamment l'Évêché (secretariatveche@diocese-bm.fr). «*Une copie du courriel sera adressé à l'équipe académique "Valeurs de la République"*» (sic !!!) qui pilote.

Selon la circulaire du Recteur, l'Évêché est donc de fait, l'organisateur de ces visites scolaires de l'École publique laïque, et même le garant des valeurs de la République dans cette activité (re-sic !!!).

En vérité, je vous le dis, le clergé qui n'a jamais lâché l'affaire, reprend le contrôle de l'enseignement public dans le Doubs, main offerte sans détour par le Recteur d'Académie, ni contestation du Ministère de l'Éducation nationale.

N'en doutons pas, il s'agit là d'une collaboration officielle avec les représentants des cultes, comme prémices d'un concordat... tel celui en vigueur dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, toujours soumis au statut clérical, en 2019!

(suite en page 7)



Pour faciliter la lecture de ce document, il figure sur le site de l'UAS; le lien permettant de l'ouvrir figure après l'éditorial en page d'accueil: <http://www.uas-pelloutier.fr/index.html>

Quelle soumission, quelle démission de la République française!

Monsieur le Président Macron, Monsieur le Ministre, Monsieur le Recteur, détrompez-vous: la République française héritée de la Révolution n'est pas «*La France, fille aînée de l'Église*» de la Papauté.

Faut-il vous rappeler, Monsieur le Recteur, Monsieur le Ministre, les articles 1 et 2 de la loi de Séparation de 1905 pourtant si clairs:

- «*La République assure la liberté de conscience*».
 - «*La République ne reconnaît, ne subventionne ni ne salarie aucun culte...*»?
- «*L'Église chez elle et l'État chez lui*». (V.Hugo - 1850).

Comme tant d'avancées sociales (Sécurité sociale, Code du travail, retraites, services et statuts de la Fonction publique...), l'École publique et laïque est aujourd'hui en grand danger, preuve à l'appui, entre autres, le courrier de ce Recteur aux bottes d'un gouvernement que l'on peut qualifier, par de tels agissements, de réactionnaire.

A bon entendeur salut!

Laurence STRIBY.

MOINS DE MÉDECINS = MOINS DE RETRAITÉS...

1- Dans le nouvel état d'esprit des «*soignants*» est désormais admis l'adage: «*Dès qu'on a dépassé 80 ans, on a fait son temps!*».

Cela fait moins de rentes à servir!!

Les gériatres, eux- mêmes, avancent cet âge limite de la vieillesse à 60 ans.

2- L'Université n' apprend plus la Médecine aux étudiants mais la «*résilience*» comme a dit ce jeune interne, manifestant récemment.

Elle les formate pour qu'ils PENSENT AINSI et soient avantageusement remplacés par l'«*Intelligence artificielle*» qui se substituera à eux, selon la formule de Claude LE PEN dans «*Les Habits neufs d'Hippocrate*», en 1999: «*Pourquoi mettre douze ans à former un médecin quand on connaît les protocoles actifs sur 80% de la pathologie?*».

Certains professeurs de médecine installent les algorithmes qu'ils élaborent tandis que d'autres revendiquent, dans les récentes manifestations nationales, de reprendre la place qu'ils avaient dans l'organisation des Hôpitaux publics avant que les politiques maastrichtiennes ne les fassent superviser par les «*bureaucrates*» de l'École de Rennes.

3- Le symbole le plus effroyable de cette politique qualifiable, sans hésitation, d'EUGÉNISTE, est située dans ces ZAC (*Zone d'Activité Commerciale*), où les chambres

funéraires sont voisines des déchetteries tandis que des EHPAD (*Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*) sont proches des cimetières.

4- Depuis le traité de Maastricht (1992), la Santé est devenue un Marché, particulièrement celui de la Vieillesse, et comme a dit, Zoé SFEZ à Jacques ATTALI, en août 2019, dans l'émission de France Culture «*La France en 2037*»: «*ces EHPAD, lieux de récupération du capital accumulé toute la vie!*».

5- Les Hôpitaux publics sont à l'agonie et la Médecine, toute entière, saignée à blanc, est menacée de disparition et de déshumanisation par les nouvelles technologies, au profit du Marché. Arrêtons le massacre!

ANTIDOTUS, 12 déc. 2019.

L'EUROPE, L'EUROPE, L'EUROPE...

... vue par le père SEPTEUR!

France2 - Télématin - Les Quatre-vérités - 2 déc. 2019.

Nathalie DUCOULOMBIER-LOISEAU, Ministre volubile des Affaires européennes, est interviewée par Caroline ROUX, journaliste.

Question: ... est-ce que... à Bruxelles aussi on attend, à votre avis, la France sur sa capacité réformatrice sur la question des retraites?

Réponse: A Bruxelles? Vous savez: Bruxelles c'est nous! On est co-proprétaire de l'Union européenne! Donc y a pas Bruxelles qui attend la France, y a la France qui a besoin...

Interruption: Pourtant on vous a fait le reproche de ne pas faire suffisamment de réformes structurelles!

Suite de la réponse: Oh, ça c'est très souvent des politiques français pas très courageux qui disaient: "Oh! je l'ferai pas moi-même, mais c'est Bruxelles qui me force!" C'est nous qui prenons les décisions à Bruxelles aussi. On a besoin d'une réforme des retraites...

On admirera au passage la qualité de la diction de la Ministre! Trop de graines à becter à la fois sans doute!

S'il fallait une confirmation: Bruxelles (la Commission européenne), sans oublier Strasbourg (le Parlement européen), n'imposent rien; la gouvernance européenne et la gouvernance française, c'est main dans la main...

On y préférera sans doute l'appréciation plus appropriée de Torya AKROUM, agent de voie SNCF, syndicaliste et Gilet-jaune, lors d'un débat sur l'Union européenne à la Bourse du Travail de Paris, le 9 avril dernier: «*Ce n'est pas l'Europe qui impose, mais c'est bien le gouvernement et le patronat français. C'est le gouvernement qui décide et personne d'autre*».

CHRONIQUE DE LA CAMBROUSSE ET DES BORDS DE MER... (2^{ème} partie) (1)

Après un été caniculaire, le retour d'un automne dans les «normes», c'est-à-dire avec des pluies, des tempêtes et des inondations, peut paraître bien anodin. Ironie du sort, la «divine Nature» réussit à nous faire ce tour: ne pas nous produire de marée noire, au contraire nous livrer une marée de «blanche» sur les côtes atlantiques!!!

Identifiant cet automne contrasté à un retour du printemps, de très nombreuses espèces animales et végétales, qui s'étaient mises en veille durant la canicule, réapparaissent, refleurissent, refont des rameaux, des couvées...

Certes, les centre-villes et les zones fortement urbanisées ou industrialisées ne sont pas les meilleurs endroits pour observer ces phénomènes, et la mémoire humaine des phénomènes passés y est réduite à... l'urbanisation et l'industrialisation...

L'observation des phénomènes environnementaux sur un espace rural réduit au domaine d'un individu ou d'une habitation et de son jardin n'est pas suffisante non plus, des activités existent à proximité également, et l'environnement ne peut être réduit aux pensées bucoliques des néo-ruraux...

Nature et environnement

Ces mots, si souvent employés à tort et à travers, rendent le discours incompréhensible à la «masse» des individus concernés qui, n'en déplaît aux élites autorisées, est loin d'être aussi idiot que ces derniers ne voudraient le laisser accroire.

La Nature, c'est ce qui «est» sans l'intervention de l'Homme: la Terre et ses tremblements, le Soleil et ses sautes thermo-nucléaires, le Feu des volcans, l'Eau des rivières des mers et des océans, l'Air parfois fétide selon les lieux, même inhabités.

L'environnement, c'est le milieu dans lequel chaque individu se meut, sur lequel il intervient pour se pourvoir dans tous les domaines de ses nécessités. Mais, hélas! chaque individu n'a pas les mêmes possibilités d'intervention sur son environnement.

Des effets de la nature ...

Depuis des millions d'années, les montagnes subissent une érosion productrice de sables, qui alimentent et alimenteront toujours, via rivières et fleuves, les plages de toutes mers. De même, les produits de la vie végétale ou animale, et des activités humaines de toutes sortes, produisent, et produiront toujours, des boues et vases qui s'agglutineront sur les rives, et combleront estuaires et baies un peu fermées.

Ainsi, les cartes des bords de mer se sont-elles continuellement et durablement modifiées dans le dernier millénaire, des milliers de kilomètres-carrés ont été gagnés sur les mers, des petites îles côtières rattachées au continent.

Si nous prenons le cas du «Marais breton», région géographique du sud-ouest de Loire-atlantique et du nord-ouest de Vendée, ce sont 450 km² qui ont été gagnés sur la mer, avec fermeture à l'ouest par un cordon dunaire formé par l'accumulation de sables de Loire (en provenance principalement du Massif central), et «poussés brusquement» vers le continent et l'île de Noirmoutier lors de violents ouragans

jusqu'au milieu du 18^{ème} siècle... Entre ce cordon dunaire, et le continent, ces 450 km² de marais seraient vraisemblablement restés des marécages insalubres (comme il en serait de même en Camargue, des étangs languedociens, de la baie du Mont-S.Michel, de la baie de Somme, des landes de Gascogne...); au lieu de cela, l'activité humaine a rendu ces 450km² salubres, producteurs, habitables, constituant une immense réserve d'eaux de pluies, offrant de généreuses plages bordées d'immeubles inoccupés pendant 10 mois de l'année, où une population extérieure vient quelques semaines l'an, traverse la rue pour aller sur des plages de sable fin... y lire les commentaires journalistiques des rapports estivaux du GIEC, voire pérorer sur l'érosion du littoral...

... à la gestion de l'environnement ...

Pour en arriver à cette situation, il a fallu que l'Homme se mette à tirer profit de l'avantage géographique nouveau pour: d'abord utiliser les «prés-salés» en tant que pâturage pour les ovins; puis, à l'aide des savoirs plus avancés d'autres populations, en réalisant des marais-salants; les prés dessalés servirent ensuite à la pâture des bovins; les zones sablonneuses intenses servirent au maraîchage...

Mais l'Homme constata aussi que la protection dunaire «stabilisée» au 18^{ème} siècle pouvait être «instable», qu'elle était tributaire de cycles de reprise des sables et de nouvelles accumulations sur des phases de cinquante ans environ (de mémoire de population rurale côtière), et au milieu du 19^{ème} siècle ce cordon fut couvert de pins maritimes dans le but de le stabiliser; les populations agricoles locales, populations très pauvres alors, furent embauchées à cet effet aux mortes-saisons, et leurs descendants purent bénéficier de «coupe-de-bois» pour le chauffage jusqu'en dans les années soixante-dix, sous le contrôle technique des gardes-forestiers.

... à la dégradation de l'environnement

La perpétuation des activités d'endigage dans cette région géographique aurait, sur plusieurs centaines d'années encore, conduit à l'assèchement de toute la Baie-de-Bourgneuf, avec pour finir, derrière une plage rectiligne allant de la Pointe de Préfaillies à la Pointe de l'Herbaudière en Noirmoutier, derrière une «ultime» digue, près de 150 km² de terres nouvelles «poldérisées».

Les activités conchylicoles dans la Baie-de-Bourgneuf ont, au contraire nécessité la conservation du milieu marin côtier, et le dégagement périodique de certaines zones de navigation, à l'opposé des effets de la «Nature».

Le développement de l'activité touristique de «masse» à partir des années soixante, en décida autrement: il en résulta une urbanisation gigantesque des bords-de-mer, la construction d'immeubles de qualité médiocre dont la durée de vie pourrait bien ne pas passer la vie d'un homme; et la déstabilisation du cordon dunaire en certains points.

De la préservation du milieu ...

La conservation des rivages marins est mise en l'œuvre
(suite en page 9)

depuis de nombreuses décennies, avec différentes techniques, avec une évolution de ces techniques, et les résultats de ces opérations très coûteuses sont probants.

La protection des zones côtières contre le bétonnage limitera les effets du bétonnage précédent, mais il n'empêche pas une sur-urbanisation (construction de logements pour une population saisonnière uniquement) de «l'arrière-pays».

... mais pour quelle population?

Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, il n'y avait guère de construction sur les falaises; jusqu'à la seconde guerre mondiale, la zone côtière (près des falaises et dunes) était habitée «curieusement» (sic!) par les populations les plus pauvres, et les bordures (soit les 150 derniers mètres) l'étaient par des «communaux» utilisés par ces populations-là, pour le pâturage des ovins.

Après la seconde guerre mondiale, ces communaux ont été vendus, entamant ce processus tragique de privatisation de la «vue sur la mer». Les milliers de logements quasi-inoccupés des bords-de-mer n'ont plus qu'un intérêt spéculatif.

Les «dirigeants» successifs...

Les seigneuries locales qui bénéficièrent d'abord des terres nouvelles conquises sur la mer en tirèrent le profit pécuniaire du sel. Les obligations militaires féodales (*l'ost*) particulièrement coûteuses pendant la «Guerre de cent-ans», conduisirent les féodaux à en confier la gestion de la production à des communautés monastiques relevant d'ordres religieux divers.

Puis c'est à la bourgeoisie commerçante que fut confié le commerce du sel (et le faux-saunage indirectement). Au fur et à mesure de la déliquescence des finances des ordres nobiliaires et ecclésiastiques, cette bourgeoisie acquit nombre de ces terres au point où elle était déjà en position de force quand la révolution française supprima les droits féodaux

... contre l'Humanité ...

Le paysan local, lui, resta dans un état de sujétion économique total, sa propriété se limitant à sa mesure et à la parcelle attenante. Il ne «profitait» de la production du sel que par le vol et la contrebande (faux-saunage), et encore en très faible proportion.

Les ordres religieux n'affectèrent en ces lieux peu propices à la méditation que des «pénitentières», qui ne firent guère cause commune avec les féodaux (2), ni ne s'avèrent solidaires de leurs hiérarchies dans les conflits.

Solidairement, ils combattirent leurs princes calvinisés, et favorisèrent les armées royales dans la reconquête catholique... jusqu'à la reprise de La Rochelle.

Cette paysannerie et ce très-bas-clergé ne virent aucun progrès dans la révolution, la bourgeoisie possédait presque tout avant, et tout après, et déjà elle s'agglomérait aux aristocrates ruinés dans la propriété foncière urbaine et le monopole du grand commerce par les ports maritimes et fluviaux.

... et sa propriété

Ne pouvant acquérir la propriété foncière qui leur était nécessaire pour leur subsistance et leur progression économique, et ne recevant aucun éclairage des hautes classes avides de toutes propriétés, ces basses classes se réfugièrent dans l'aide à ceux qui, momentanément semblèrent pouvoir les aider contre la bourgeoisie devenue omnipo-

tente: ainsi naquit un premier foyer contre-révolutionnaire dans l'ouest!!!

Qui est à même de gérer l'environnement pour le compte de tous?

Certainement pas grands-proprétaires et autres capitalistes, qui ne gardent quelque propriété et n'assurent quelque activité que ce soit que dans la mesure où ils en tirent profit, fusse au détriment de la préservation du patrimoine social!

Certainement pas l'État, qui n'assurera jamais que sa propre rente et celle des précédents!

Certainement pas des «communautés néo-monastiques» de «retourneurs-à-la-nature» rebaptisées frauduleusement «communes» ou «collectivités» (3)!

Certainement pas un système social qui n'assure qu'oppression, exploitation et aliénation!

Les capacités des classes laborieuses, - ouvrières, artisanales, paysannes..., - d'organiser leur propre environnement professionnel, et puisqu'elles vivent dans ce même «milieu», leur environnement tout court, avec l'aide des ingénieurs, architectes et techniciens, aujourd'hui au service, soit de l'État, soit des capitalistes, n'est ni une foutaise, ni une hypothèse d'école, simplement une perspective qui demande l'instruction, la volonté, et surtout l'organisation nécessaires à cet effet.

Au siècle précédent, les populations de Russie, d'Ukraine, d'Espagne (et d'autres lieux à une échelle plus petite et dans des conditions plus dures encore) l'ont tentée.

La *Fédération nationale des Bourses du Travail* puis la *Confédération générale du Travail* en France, la *Confédération nationale du Travail* en Espagne, l'avaient décrite, et organisée, en liaison avec toutes les organisations sociales progressives.

Parallèlement, les candidats au bénéfice des bienfaits du Pouvoir détournèrent la perspective d'émancipation générale vers leurs seuls intérêts, en commençant pas aliéner le but originel des organisations syndicales, qui leur ont toujours été étranges, et étrangères.

Ce n'est pas pour autant que nous ne devrions pas continuer ce combat émancipateur, les perspectives tant des faiseurs de systèmes sociaux carcéraux que des «communautés néo-monastiques» de «retourneurs-à-la-nature» restent étranges et étrangères à l'Homme libre!

A suivre.

Georges RIVALIN.

(1) La première partie de cette chronique figure dans l'édition 213 d'octobre-novembre 2019.

(2) Voir à ce sujet le déroulement de l'enquête sur les agissements pédophiles de Gilles de Rais... Lire à ce propos les études historiques médiévales de Jacques HEERTS et autres.

(3) L'architecture de la communauté des colons qui se baptise «ZAD de N.D.-des-Landes», est entièrement calquée sur l'organisation monastique. Les résistants à l'implantation de l'aéroport, regroupés dans l'ACIPA - *Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de N.D.-des-Landes* - n'affectionnaient ni ce projet d'organisation sociale carcérale, ni les moines guerriers qui entravaient leur combat. Ainsi va l'Homme libre!

LES NUITS BLANCHES ET IDÉES NOIRES...

... du père CUTEUR!

A DÉFAUT DE «CONTRE-RÉVOLUTION PRÉVENTIVE» (*), L'ÉTAT NOUS PRÉPARE-T-IL UNE RÉPRESSION PRÉVENTIVE DE GRANDE AMPLÉUR?

Samedi 16 novembre (et dimanche 17), les *Gilets-jaunes* organisent des manifestations de rue pour rappeler que, loin d'avoir fait progresser la justice sociale et la justice fiscale, les mesures gouvernementales prises à brûle-pourpoint, il y a un an, n'ont eut qu'un effet économique ponctuel, tandis que celles annoncées précédemment ont bien été mises en œuvre au bout du compte. Et la Macaronie jupitérienne non seulement n'entend pas s'arrêter là, elle compte bien aller au-delà en mettant en cause l'ensemble des régimes de retraite... à l'exception sans doute des rentes d'État dont bénéficient les détenteurs du Pouvoir et des forces de l'ordre qui en assurent la pérennité; un traitement spécial par *Loi de finance* annuelle ne saurait être considéré comme «*régime spécial*» par des spécialistes... de leur propre spécificité!!!

Les manifestations se sont déroulées.

Samedi 16 novembre, nous notons deux types de manifestants: d'une part des *Gilets-jaunes*, d'autre part des *Chemises-noires*.

Les premiers manifestent dignement, les seconds se livrent à des saccages de tous ordres.

Les forces de l'ordre interviennent contre les *Gilets-jaunes* tandis que les *Chemises-noires*, d'un endroit s'en vont saccager ailleurs, sans être bien inquiétés.

Les médias de tous types largueraient-ils leurs monocles au bénéfice d'une visibilité des faits un peu plus large? Toujours est-il que la dissociation des actes respectifs des deux catégories de «*manifestants*» est exposée plus clairement.

Plus clairement... au point où deux faits nous interpellent:

1- au moment du congrès annuel de l'*Association des Maires de France*, sa Suffisance macaronesque s'est senti obligé de dissocier *Gilets-jaunes* et *Chemises-noires*;

2- dimanche 17 novembre, les *Chemises-noires* n'étaient plus à «*manifeste*», tandis que des *Gilets-jaunes* se faisaient toujours bousculer, tabasser, tirer-à-vue, verbaliser...

A l'utilité pour la moins nécessaire (à l'État) de ces groupes d'activistes étranges (et étrangers au mouvement social), nous devons encore une fois ajouter les exercices préventifs de tir-au-pigeon pratiqués par les forces de l'ordre, dont les images de plus en plus détaillées nous parviennent à chaque manifestation.

Alors que les détenteurs d'un «*permis de chasser*» ont, préalablement à son obtention, suivi un stage

pratique obligatoire sur l'usage des armes de chasse (armes à feu ou à flèche), au cours desquels il est enseigné que, le tir sur du gibier de terre doit être «*fichant*», c'est à dire que le projectile létal doit «*aller se fichier directement en terre*», les *Experts* de son Impérieuse jupitérie visant à l'horizontal, c'est à dire la tête du manifestant, le projectile non-létal ne peut pas finir ailleurs à cette distance que dans la partie visée.

La flicaille concernée est-elle aussi conne que des chasseurs avinés, ou n'obéit-elle qu'aux ordres d'une hiérarchie, qui souhaiterait s'entraîner à l'usage d'un autre type d'arme, plus létal celui-là? Si leur jonction avec les *Chemises-noires* contre le mouvement social n'est pas à l'ordre du jour, l'ambiance n'est plus à la paix civile, et la multiplicité des travaux urbains en fin de mandat municipal est propice aux exactions d'un côté comme de l'autre.

A compter du 5 décembre, des grèves reconductibles sont annoncées dans plusieurs secteurs d'activité, notamment les transports publics. Certaines organisations syndicales appellent à faire grève «*à partir du 5 décembre*».

Sans doute y aura-t-il des grèves qui, pour être efficaces, devront être des prises de possession momentanée de l'appareil de production, de service ou d'administration; c'est à dire des grèves sur le tas avec occupation, et avec une organisation de celle-ci par les grévistes eux-mêmes, via des comités de grèves élus et révocables à tout moment.

A contrario, les manifestations de rue occuperont les grévistes d'un jour. Y scander «*grève générale!*» alors que son usine, son service, ou son administration, continuent de fonctionner, restera une incantation que: les *Chemises-noires* mettront à profit pour saccager, l'État pour réprimer, et, ensemble ils bloqueront toute perspective d'affrontement social général.

Une succession de «*journées d'action*» déporterait inévitablement le mouvement social de l'impératif du moment: tout bloquer sur le tas, vers une répression d'un mouvement minoritaire externalisé des lieux de travail.

Un petit flic devant chaque usine, chaque service ou chaque administration restera impuissant. Leur concentration dans les rues, et l'aide des «*contre-révolutionnaires préventifs*» putatifs présentent un risque que chacun doit apprécier...

(*) Allusion au titre de l'ouvrage de Luigi FABBRI à propos de la prise du pouvoir par MUSSOLINI (1921) - voir: *La lutte humaine*, Gaetano MANFREDONIA, Éditions du Monde libertaire, 1994, et www.antimythos.fr/individus/fabbri_luigi/fabbri_luigi.html